



Office Benelux de la  
**Propriété  
intellectuelle**

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)  
Chemin des Colombettes 34  
CH-1211 GENEVE 20  
SUISSE

La Haye, le 6 décembre 2019

Contact: Raphaëlle Gerard

Nos réf: REG/OPPO/2015690

Téléphone: +31 70 349 11 55

Dossier: MELI N.V. (D 23848, E 016323917) vs Melicante s.r.o. (I 1494644)

*Concerne :* Avis de refus provisoire consécutif à une opposition refus provisoire partiel

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous faisons parvenir un avis de refus partiel provisoire d'un enregistrement international, consécutif à une procédure d'opposition. Nous vous remercions de l'adresser dans les meilleurs délais au titulaire de l'enregistrement concerné ou, le cas échéant, à son mandataire. Les coordonnées requises par votre Office, conformément à la règle 17(2) et (3) du règlement d'exécution commun, sont les suivantes :

***I. Numéro de l'enregistrement international :***

1494644

***II. Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international :***

Melicante s.r.o.  
Donínská 124  
CZ-463 34 Hrádek nad Nisou, Donín  
République Tchèque

***III. Motif de refus :***

Pays-Bas  
ABN AMRO  
IBAN NL68ABNA0240036700  
BIC: ABNANL2A

Belgique  
BNP Paribas Fortis  
IBAN BE 24 0014 3183 0538  
BIC: GEBA BEBB

Luxembourg  
BGL BNP Paribas  
LU 50 0030 0556 7430 0000  
BIC: BGLL LULL

Boîte Postale 90404  
NL-2591 LK La Haye  
t +31 70 349 11 11  
i [www.boip.int](http://www.boip.int)

Le 5 décembre 2019, une opposition a été introduite contre l'enregistrement international susmentionné. L'opposition est recevable. Vous trouverez en annexe un document comprenant les données relatives à cette opposition. Dispositions légales : article 2.18 de la Convention Benelux en matière de propriété intellectuelle. Les articles 2.14 et 2.16 sont applicables (voir notre site internet).

**IV. Coordonnées de la marque sur laquelle l'opposition est basée (voir copie en annexe) :**

no. d'enregistrement : voir annexe

date de dépôt : voir annexe

marque : voir annexe

titulaire de la marque : voir annexe

liste des produits et/ou services sur lesquels l'opposition est fondée : voir annexe

**V. Produits et/ou services qui pourraient être affectés par l'opposition :**

voir annexe

**VI. Recevabilité provisoire pour une partie des droits invoqués :**

Pas d'application.

**VII. Début de la Procédure :**

La procédure commence le 7 février 2020, c'est-à-dire à l'issue du délai communément appelé 'cooling-off' de deux mois. Le moment venu, vous recevrez un avis vous informant du début de la procédure.

Nous avons informé l'opposant que la seconde partie de la taxe d'opposition devait être payée avant le début de la procédure. Si le paiement n'est pas reçu dans les délais, l'opposition sera classée sans suite.

**VIII. Irrégularités :**

Pas d'application.

**IX. Explication concernant la langue de la procédure :**

L'opposant a indiqué qu'il préfère le néerlandais comme langue de la procédure. Etant donné qu'il s'agit d'une marque internationale, la langue de la procédure est la langue de l'Office Benelux (français ou néerlandais) choisie par le défendeur dans un délai d'un mois à partir de la présente notification soit au plus tard le 6 janvier 2020. A défaut de choix, la langue de la procédure sera le néerlandais

Le défendeur peut modifier les choix linguistiques en accord avec la partie adverse, jusqu'au début de la procédure.

**X. Oppositions multiples :**

Pas d'application



Enfin, le défendeur peut en accord avec la partie adverse, demander la suspension de la procédure d'opposition. Cette suspension dure quatre mois et peut être prolongée par périodes successives de la même durée. Durant une suspension sur demande conjointe, chaque partie peut à tout moment en demander la levée. Avant le début de la procédure, la suspension ou sa prolongation est gratuite durant les 12 premiers mois.

Toute correspondance dans la procédure d'opposition doit être dirigée à l'Office Benelux de la Propriété intellectuelle.

Conformément au règlement d'exécution, la présente notification est également adressée à la partie adverse.

Nous espérons que ces informations vous ont été utiles et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Meilleures salutations,

Raphaëlle Gerard  
Examineur

**Coordonnées de l'opposant et du (des) droit(s) invoqué(s)**

**OPPOSANT**

MELI N.V.  
Handelsstraat 13  
B-8630 Veurne  
Belgique

**MANDATAIRE**

K.O.B. N.V.  
Pres. Kennedypark 31 c  
8500 Kortrijk  
Belgique

**Droit invoqué 1**

Marque : MELI  
Numéro : D 23848  
Date du dépôt : 20-12-1971  
Date d'enregistrement :  
Date de début de l'obligation d'usage :  
Date de priorité :  
Date d'échéance : 20-12-2024  
Classes : 5 20 30  
Classes sur lesquelles l'opposition est basée :

**30**      *Tous les produits / services protégés par l'enregistrement*

**Droit invoqué 2**

Marque : MeliActiv  
Numéro : E 016323917  
Date du dépôt : 07-02-2017  
Date d'enregistrement : 09-06-2017  
Date de début de l'obligation d'usage : 09-06-2017  
Date de priorité :  
Date d'échéance : 07-02-2027  
Classes : 30  
Classes sur lesquelles l'opposition est basée :  
Tous les produits / services protégés par l'enregistrement

## Opposition

Numéro : 2015690

date d'introduction : 05-12-2019

(suite)

### Coordonnées du défendeur

#### DEFENDEUR

Melicante s.r.o.

Donínská 24

463 34 Hrádek nad Nisou Donín

République Tchèque

#### MANDATAIRE

Rott, Ruzicka & Guttman a spol.

Vinohradská 938/37

120 00 Praha 2 Vinohrady

République Tchèque

#### MARQUE :



# MELICANTE

MELICANTE

Numéro : I 1494644

Date du dépôt : 17-04-2019

Date de publication : 24-10-2019

Classes : 16 28 29 30

Classes contre lesquelles l'opposition est dirigée :

**29** *Jellies, Jams*

**30** *Confectionery, Chocolate, Sugar, Honey*

**L' opposition est recevable**